

Les unités de la force aérienne active auxiliaire sont situées de la façon suivante:—

Administré par le quartier général de la section Ouest:	Escadrille N° 114 (de bombardement) London, Ont.
Quartier général de section N° 100, Vancouver, C.B.	Escadrille N° 119 (de bombardement), Hamilton, Ont.
Escadrille N° 111 (de coopération avec l'artillerie côtière), Vancouver, C.B.	Administré par le quartier général de la section Est:
Escadrille N° 112 (de coopération avec l'armée), Winnipeg, Man.	Escadrille N° 116 (de bombardement), Halifax, N.-E.
Escadrille N° 113 (de combat), Calgary, Alta.	Escadrille N° 117 (de coopération avec l'artillerie côtière), Saint John.
Escadrille N° 120 (de bombardement), Regina, Sask.	Administré par le district militaire N° 4, Montréal, Qué.
Administré par le quartier général d'entraînement:	Quartier général de section N° 102, Montréal, Qué.
Quartier général de section N° 101, Toronto, Ont.	Escadrille N° 115 (de combat), Montréal, Qué.
Escadrille N° 110 (citée de Toronto) (de coopération avec l'armée), Toronto.	Escadrille N° 118 (de bombardement), Montréal, Qué.

Les effectifs de la Force Aérienne Royale Canadienne au 31 mars 1939 sont les suivants:

	Officiers.	Aviateurs.
Force aérienne active permanente.....	261	1,930
Force aérienne active auxiliaire.....	99	867
Officiers de réserve.....	156	—

Sous-section 4.—Le Collège Royal Militaire.

Le Collège Royal Militaire du Canada, à Kingston, Ont., a été fondé en 1876 pour donner aux cadets-gentilshommes la formation morale, mentale et physique nécessaire aux officiers de l'armée, et préparer les officiers à exercer le commandement et à servir dans l'état-major. Par la suite, la portée du cours a été ajustée de façon à préparer les cadets-gentilshommes non seulement pour l'armée mais aussi pour la marine et la force aérienne.

Les cadets-gentilshommes suivent un cours de quatre ans en génie civil et instruction militaire. Les trois premières années sont consacrées au cours commun sur les sujets essentiels du génie en général. La quatrième année, les cadets-gentilshommes sont libres de choisir un des cours suivants: génie général, civil, mécanique, électrique, chimique, minier et métallurgique.

L'admission exige l'immatriculation junior de toute université canadienne reconnue ou l'équivalent. Les candidats à l'admission doivent aussi avoir bon caractère et subir un rigide examen médical et physique.

Le coût total du cours durant les quatre ans est d'environ \$1,500, comprenant la pension et le logement, et le coût des uniformes et des fournitures d'enseignement.

Le nombre de cadets-gentilshommes qui peuvent fréquenter le Collège une année quelconque est limité à 200, par Ordre en Conseil. Les vacances à remplir chaque année sont accordées aux provinces suivant le pro rata de leur population. Les vacances sont remplies suivant l'ordre de mérite basée sur les qualifications au point de vue éducationnel et physique.

Les demandes d'admission doivent parvenir au secrétaire, ministère de la Défense Nationale, Ottawa, pas plus tard que le 31 mai précédant la date d'entrée.

Aux pp. 1086-1087 de l'Annuaire de 1938, il est traité plus longuement des activités du Collège.

Section 3.—Ministère des Travaux Publics.*

Même avant la Confédération les services de construction du gouvernement fédéral étaient connus sous le nom de ministère des Travaux Publics. En 1879, les chemins de fer et canaux furent confiés à un nouveau ministère; la construction

* Révisé par J. M. Somerville, secrétaire, ministère des Travaux Publics.